Voir la version en ligne

Fonds SELAM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 janvier 2022

Le Fonds de Solidarité et de Lutte contre les Agressions sexuelles sur Mineurs a réuni 20 millions d'euros

Ce chiffre marque le début de la mise en place du travail de justice réparatrice. La mobilisation de cette somme montre que « l'Eglise est au rendez-vous de ce qu'elle a annoncé » explique Gilles Vermot-Desroches, Président du Fonds SELAM. Le Conseil d'administration s'est réuni ce lundi 24 janvier pour décider de l'attribution de deux premières enveloppes.

Le Fonds de Solidarité et de Lutte contre les Agressions Sexuelles sur Mineurs est géré par un Conseil d'administration composé de 16 administrateurs, majoritairement des laïcs, et de deux personnes morales : le <u>Bureau international Catholique de l'Enfance</u> (BICE), représenté par son président, et la <u>Conférence des évêques de France</u> représentée par l'un de ses Vice-Président. Établi pour une durée de 6 ans, le Conseil d'administration est présidé par Monsieur Gilles Vermot-Desroches. Il est financé par des personnes morales et physiques.

Le Conseil d'administration, réuni le lundi 24 janvier 2022, a constaté que les 20 millions espérés ont été rassemblés. Les membres du conseil ont décidé qu'une première enveloppe de 5 millions d'euros serait affectée à l'accompagnement financier des victimes et une autre d'un million d'euros à des démarches de prévention et de mémoire.

Les diocèses sont des contributeurs essentiels mais non exclusifs de ce fonds. La possibilité de soutenir le fonds par des dons est ouverte à toute personne physique ou morale qui en a la capacité et le souhait.

Des évêques (en activité et émérites), des laïcs, des clercs ont déjà fait des dons personnels. À leur suite, tous ceux qui souhaitent soutenir l'action du fonds de dotation peuvent lui <u>verser une contribution</u>. Le fonds est en ordre de marche. Cette étape démontre d'une part la profondeur et la mise en œuvre de l'engagement annoncé et permet d'autre part de déployer à présent l'ensemble des démarches nécessaires à la reconnaissance et la réparation, et d'accélérer les projets de prévention.

Contact presse: Fonds SELAM

Mail: communication@fonds-selam.fr



Fonds de Solidarité Et de Lutte contre les Abus sur Mineurs

CONTACT RELATIONS MEDIAS

Mail: communication@fonds-selam.fr

fonds-selam.fr

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.